



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LE COLLECTIF HAPAX ET MONSIEUR GAËL TISSOT

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec le collectif Hapax domicilié 5 rue de la digue 31300 TOULOUSE et Monsieur Gaël Tissot (l'auteur) domicilié 53 Impasse de la Chapellerie 31810 VERNET pour l'exposition des œuvres numériques de Nexploria et Mobigrammes au musée Alfred Canel du 28 mars au 11 avril à l'occasion du Festival Le Noob pour un montant de 1.050 €.

Fait à Pont-Audemer, le 20 mars 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

